

DOSSIER ADMINISTRATIF ALSH





● ENFANT NOM et prénom :	Garçon □ Fille □ COLARITE :
2 RESPONSABLE DE L'ENFANT Responsable légal 1 ((autorité parentale)
Coordonnées d	
□ Madame □ Monsieur	Adresse mail obligatoire :
Nom	Profession:
Téléphone : - domicile	Employeur:
- portable - bureau	Lieu de travail :
Responsable légal 2 ((autorité parentale)
☐ Madame ☐ Monsieur	Adresse mail obligatoire :
Prénom Adresse	Profession:
Téléphone : - domicile	Employeur:
- portable - bureau	Lieu de travail :
BONNEES DE FACTURATION: La CAF et la MSA sont partenaires de nos actions et par mise en œuvre d'une tarification adaptée aux ressources En fournissant votre numéro d'allocataire CAF, vous aut CAF/MSA pour accéder à votre quotient familial et à cor Nom du parent allocataire CAF ou MSA: Numéro allocataire CAF ou MSA:	de chaque famille en fonction de son quotient familial. torisez le service à utiliser votre numéro d'allocataire nserver les données pour justifier des tarifs appliqués.





4 RENSEI	GNEMENTS MEDICAUX CONCI	ERNANT L'EN	FANT					
NOM et TEL	. DU MEDECIN TRAITANT	:						
ALLERGIES	S: ASTHME	Oui			Non			
	MEDICAMENTEUSE	Oui			Non			
	ALIMENTAIRE	Oui			Non			
	AUTRES	Oui			Non			
	SI OUI, PRECISEZ LA CAU traitement, le signaler) :	USE DE L'AI	LLERO	GIE ET I	LA CO	NDUITI	E A TEN	VIR (si
	ES DE SANTE (MALADIE, N, REEDUCATION) A INDIQ E :							·
Si oui, est-il p	FANT EST-IL EN SITUATION pris en charge par la MDPH ? : vez-vous l'AEEH :		CAP:	oui oui oui			non non non	
Si oui, joindr	SUIT-IL UN TRAITEMENT Me l' ordonnance originale de n ballage d'origine marqué du n onnance.	noins de 3 ma						
	A-T-IL UN PAI (Projet d'Accu cament ne pourra être pris sans			oui ordonna	nce et	les méd	non icaments	□ s). Fournir une
Fournir obli Si l'enfant n'	gatoirement une photocopie or a pas les vaccins obligatoires, a la vaccination.	- 0					dication	temporaire ou
VOTRE ENF	MMANDATIONS UTILES DES PAFANT PORTE-T-IL DES LUNS, ETC. PRECISEZ :		PROT	HESES	AUDI	ΓIVES,	DES PR	OTHESES





Je soussigné(e)			responsable légal d	e l'enfant	
articles relatifs	à l'Accueil de Lo	isirs dans leurs pu	otographies et vidéos ablications internes intercommunaux, les	(les expositions s	sur la structure,
	Animation de to		écharge les services en cas d'accident su	•	
	Oui 🗆	Non \Box			
			h le mercred scolaires (entre 17h e		13h30 ou entre
→ en fréquentant	les services ALS	H enfance/jeuness	se, j'autorise les respo	onsables :	
□à prendre, le rendues néces		tes mesures (traite	ment médical, hospita	alisation, interver	ntion chirurgicale)
		bus, tramway, t	rain, voiture individu	uelle, minibus, lo	ors des sorties, si
nécessaire, à	l'extérieur de l'acc	cueil de loisirs.			
	ctées en cas d'urg		enfant (une pièce d'ic personnes référencées		
NOMS	PRENOMS	LIEN AVEC L'ENFANT	NUMERO DE TELEPHONE	Autorisé à récupérer l'enfant	Autorisé à être contacté en cas d'urgence
disposent d'un droit d'accè connaissance en leur transf exercer leurs droits et retire	s, de rectification, d'effa érant le fichier correspon er leur consentement à to	cement des données con idant). Ces données à car out moment, en envoyant	u 27 avril 2016 relatif au traiter cernant leur enfant. Ils peuve actère personnel sont traitées un e-mail à <u>alsh.pontaumur@</u> chavanon Combrailles et Volca	nt également en demand sur la base de leur consc ccvcommunaute.fr. Les	der la portabilité (en prendre entement. Ils doivent pouvoir
			déclare exactes les		
			dification ou mise à jo ls dans le règlement i		ons communiquees.
Date :				représentant lég uscrite «lu et app	al précédée de la rouvé » :





F	PIECES A FOURNIR
	Le dossier administratif complété et signé
	Une photocopie de la partie vaccination du carnet de santé.
	Une attestation d'assurance responsabilité civile extrascolaire en cours de validité pour les dommages causés à autrui.
	Une attestation d'assurance « Garantie Individuelle Accident » en cours de validité pour les dommages causés à l'enfant lui-même.
	Une attestation de votre quotient familial CAF / MSA. Ou à défaut l'avis d'imposition complet de l'année N-1 correspondant aux revenus de l'année N-2 dans les cas suivants : - Radiation émanant de la CAF / MSA (fournir justificatif) - Quotient familial non calculé (fournir justificatif) - Non allocataire CAF ou MSA (fournir une attestation sur honneur) Sans attestation de quotient familial CAF / MSA, et en dehors de ces exceptions (calcul des tarifs en fonction de votre avis d'imposition), le tarif le plus élevé sera aplliqué.
	En cas de PAI : fournir une copie du document PAI.
	En cas de reconnaissance MDPH de la situation de votre enfant : fournir une copie de la notification de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées,
	En cas de garde alternée ou exclusive : fournir un document attestant des modalités de garde ou une copie du jugement,



